



Aux personnes concernées par un règlement modifiant diverses dispositions concernant le *Règlement de zonage numéro 15-924*, le *Règlement sur les permis et certificats numéro 15-925*, le *Règlement de lotissement et frais de parc numéro 15-927* et le *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 15-928*

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée que :

1. **lors de la séance ordinaire tenue le 9 mars 2020**, le conseil municipal a adopté, par résolution, le projet de *Règlement numéro 20-2061 Règlement modifiant diverses dispositions concernant le Règlement de zonage numéro 15 924, le Règlement sur les permis et certificats numéro 15 925, le Règlement de lotissement et frais de parc numéro 15 927 et le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 15 928*:
2. une **assemblée de consultation publique aura lieu le mardi 14 avril 2020 à 18 h 30**, à la salle Jules-St-Georges de l'hôtel de ville situé au 490, rue Principale, à Saint-Donat au cours de laquelle le projet de règlement sera expliqué et les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer;
3. le projet de règlement ne contient pas des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;
4. le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 16 h 30 et en ligne à http://www.saint-donat.ca/citoyens/Consultation_publicue.cfm

Fait à Saint-Donat ce 11 mars 2020.

Stéphanie Russell
Greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Stéphanie Russell, greffière adjointe de la Municipalité de Saint-Donat, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil municipal, ce 11 mars 2020, entre 8 h 30 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 mars 2020.

Stéphanie Russell
Greffière adjointe